



15ème législature

Question N° : 22412	De Mme Claire O'Petit (La République en Marche - Eure)	Question écrite
Ministère interrogé > Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations		Ministère attributaire > Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances
Rubrique > femmes	Tête d'analyse > Situation des femmes de chambre dans certains grands groupes hôteliers	Analyse > Situation des femmes de chambre dans certains grands groupes hôteliers.
Question publiée au JO le : 13/08/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 19/10/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Claire O'Petit attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, sur la situation des femmes de chambre dans certains grands groupes hôteliers. Selon certaines sources, il serait demandé à des femmes de chambre de ces groupes hôteliers d'effectuer jusqu'à 50 chambres par jour ce qui, physiquement et humainement, n'est pas acceptable. Outre la mission confiée au Conseil supérieur de l'égalité professionnelle qui ne remettra ses conclusions qu'en fin d'année 2019, elle souhaite savoir si elle envisage des mesures plus rapides afin de mettre fin le plus tôt possible à ces abus.